

maxit Group

Superflex® more

Revêtement d'étanchéité à 1 ou 2 composants, à haute flexibilité, à base de bitume et de résines synthétiques

Avec homologation officielle N° P 22 4144/K (R.F.A) Avec P.V. d'essai (DIN 18 195, édition août 2000)



Nature et propriétés

SUPERFLEX more est un revêtement pâteux d'étanchéité à 1 ou 2 composants, sans solvant. Il est livrable avec un deuxième composant en poudre pour accélérer l'insensibilité à la pluie et le temps de séchage. Il est extrêmement flexible, adhérent au support, résistant au vieillissement, à l'eau et aux substances fortement agressives (acides et solutions salines) que l'on rencontre en général dans le sol (DIN 4330).

SUPERFLEX more permet de reconstituer «in situ» une membrane flexible d'étanchéité d'un seul tenant, sans joint ni raccord, résistante à la pression de l'eau et applicable à froid pour les constructions enterrées (fondations).

Grâce aux résines, le produit possède une excellente flexibilité, lui permettant de ponter les fissures. Il ponte non seulement les fissures capillaires mais aussi les fissures actives.

Ainsi le procédé présente les caractéristiques d'homogénéité et de tenue mécanique nécessaires pour offrir une étanchéité durable contre l'humidité du sol, les eaux de ruissellement et d'infiltration ainsi que les eaux en pression.

Avantages

- Sans aucune nocivité à l'application: exempt de solvant
- Applicable sur tous les supports minéraux
- Applicable sur supports secs ou humides
- Fortement flexible et souple; ponte les fissures
- Extrait sec important
- Aucune nécessité d'appliquer un enduit préalable
- Convient pour les surfaces verticales ou horizontales
- Ensemble monolithique sans joint ni raccord
- Particulièrement rentable à l'application: pas d'enduit ciment préalable, pas de perte de produit, rapidité et facilité de mise en œuvre, outillage réduit.

Caractéristiques

Base résines synthétiques,

bitume en émulsion, fillers et poudre réac-

tive néant

Solvant néan Couleur noir

Masse volumique du env. 0,65 kg/dm³

mélange

Consistance du mélange

pâteux

Extrait sec

env. 85% en volume (1 composant); env. 87% en volume (2 composants)

Application Température d'application taloche lisse de + 5°C à + 30°C (produit); de + 5°C à + 35°C

(support et air ambiant)

Durée pratique d'utilisation (2 composants)

Consommation

1 à 2 heures à + 20 °C.

(2 composants)
Epaisseur de couche

1,2 mm de produit frais donne une couche sèche d'env. 1 mm d'épaisseur de 3,7 à 4,8 litres/m², selon la présence

Séchage à cœur à +

min. 3 jours

d'eau

20°C et 70% H.R. ¹ Nettoyage

eau (produit frais); diluant T (produit sec)

1) Cet intervalle se rallonge ou se raccourcit en fonction de la température, de l'humidité ambiante et du support.

Domaines d'utilisation

SUPERFLEX more convient pour l'étanchéité extérieure:

- sur les supports horizontaux, inclinés ou verticaux des soubassements enterrés
- sur tous les supports en maçonnerie traditionnels, tels que briques, pierres silico-calcaires ou béton cellulaire sans enduit de dressage préalable
- sur les enduits ciment sains et portants en mortier hydraulique
- étanchéité contre l'humidité des sols, les eaux de ruissellement (sans pression) et les eaux stagnantes (avec pression)
- en travaux neufs et en travaux de réhabilitation.

Les domaines d'utilisation sont multiples:

- sur les supports enterrés horizontaux, inclinés ou verticaux en fondation (parois, murs, radiers, dalles en béton etc.)
- étanchéité extérieure des murs de soutènement, souterrains, de bassins d'installations de clarification, de puits de descente, de fosses, de puits, de puisards, de couvertures d'ouvrages enterrés (par ex. dalles de parkings souterrains), etc.

- étanchéité extérieure des fondations et murs enterrés contre l'humidité et les eaux d'infiltration sur les supports en maçonnerie traditionnels, tels que le béton, la maçonnerie en blocs de béton, en briques, en pierres silicocalcaires ou en béton cellulaire sans enduit de dressage préalable ainsi que sur les enduits à liants hydrauliques
- étanchéité extérieure des parois verticales en béton (voiles béton banché, panneaux préfabriqués) contre l'eau sous pression permanente
- étanchéité extérieure des murs enterrés (réfection d'anciennes étanchéités bitumineuses)
- étanchéité intermédiaire entre radier et dalle en béton armé
- étanchéité intermédiaire entre dalle béton et chape dans salles d'eau, balcons et terrasses
- collage de panneaux de polystyrène extrudé (par ex. de type PERIMATE* DI, Roofmate* SL-A ou Styrofoam* IB), de panneaux de polystyrène expansé et de panneaux de laine de roche.

Ces panneaux sont utilisés soit comme protection mécanique (polystyrène extrudé), soit comme isolation avec drainage incorporé ou bien encore comme isolation périmétrique des fondations (cf. Paragraphe « Isolation périmétrique »).

Limites d'emploi

Lire le paragraphe sur les supports admissibles.

La hauteur maximale de la partie immergée des parois ou du radier sera de maximum 3 mètres.

Ne pas appliquer sur des métaux nonferreux (zinc, aluminium etc.)

Dans le cas d'application sur toitures inversées, nous consulter impérativement.

Evaluation de la présence d'eau dans le sol

Il appartient avant toute mise en œuvre au Maître d'Ouvrage d'évaluer la présence de l'eau en sous-sol en fonction de la situation du terrain naturel ou remblayé autour de la construction, de la nature du sous-sol et du système de drainage approprié et de l'épaisseur du revêtement.

On distingue 4 cas de figure:

A. Etanchéité contre l'humidité du sol et l'eau d'infiltration sans pression On se trouve dans ce cas lorsque: le niveau de la nappe s'est toujours trouvé dans le passé au moins 30 cm endessous du point le plus bas de la construction et le terrain sous la dalle de fondation et le matériau de remblai sont très perméa- bles (par ex. sable ou gravier)

ou

- le niveau de la nappe s'est toujours trouvé dans le passé au moins 30 cm endessous du point le plus bas de la construction et on prévoit un drainage efficace dans des sols peu perméables.
- Dans ces 2 cas, SUPERFLEX more doit être appliqué en 2 couches (sans armature). L'épaisseur totale des 2 couches sèches doit être d'au moins 3 mm.

B. Etanchéité contre l'eau de ruissellement sans pression

On se trouve dans ce cas lorsque:

 les dalles sur balcons et terrasses ainsi que dans les locaux humides privatifs et collectifs reçoivent direc- tement des proiections d'eau

ou

- la dalle de couverture des parkings souterrains.
- Dans le premier cas, SUPERFLEX more doit être appliqué en 2 couches (sans armature). L'épaisseur totale des 2 couches sèches doit être d'au moins 3 mm. Maroufler le tissu de verre N° 2 dans la première couche seulement dans les chanfreins et dans les angles. Dans le second cas SU-PERFLEX more doit être appliqué en 2 couches (avec armature). L'épaisseur totale des 2 couches sèches doit être d'au moins 3 mm.

C. Etanchéité contre l'eau d'infiltration avec pression

On se trouve dans ce cas lorsque:

 le niveau de la nappe dans le passé s'est toujours trouvé au moins 30 cm endessous du point le plus bas de la construction

et

 si le terrain sous la dalle de fonda-tion et le matériau de remblai sont peu perméables et aucun drainage efficace n'est prévu.

Dans ces 2 cas SUPERFLEX more doit être appliqué en 2 couches. Maroufler le tissu de verre N° 2 dans la première couche. L'épaisseur totale des 2 couches sèches doit être d'au moins 4 mm

D. Etanchéité contre l'eau sous pression (immersion de max. 3 m)

On se trouve dans ce cas lorsque:

- les murs se trouvent dans max. 3 mètres dans la nappe phréatique
- le radier se trouve dans max. 3 mètres dans la nappe phréatique.
- Dans ces 2 cas SUPERFLEX more est appliqué en 2 couches. Maroufler le tissu de verre N° 2 dans la première couche. L'épaisseur totale des 2 couches sèches doit être d'au moins 4 mm.

Nature des supports

Les supports admissibles sont les suivants:

- béton brut de décoffrage sans enduit préalable
- maçonnerie d'éléments jointoyés au mortier de ciment: pierres, mœllons, briques pleines en terre cuite
- briques ou blocs de terre cuite per- forés à perforation verticales dont la section des perforations ne dépasse pas 50 % de la section totale
- blocs pleins ou creux de béton de granulats courants ou légers
- blocs pleins de béton cellulaire autoclavé.
 Les supports seront conformes aux D.T.U.
 (France) suivants:
- D.T.U. 20.1 "Parois et murs en maçonnerie de petits éléments"
- D.T.U.21 "Exécution des travaux en béton"
- D.T.U 23.1 "Parois et murs en béton banché".

Les supports des revêtements recouverts de d'imperméabilisation ou d'étanchéité, tels que:

- les enduits d'imprégnation à froid à base de bitume
- les enduits d'application à chaud à base de bitume

doivent également être stables, homogènes et propres. Le cas échéant, décrocher les parties détériorées ou non adhérentes.

Les supports suivants ne sont pas admissibles et doivent être éliminés complètement:

- anciens enduits pâteux à base de bitume cationique et/ou à base de bitume/latex
- anciens suppports recouverts de produits en feuilles
- chape en bitume armé type 40 TV à armature verre
- feuilles élastoplastiques ou élastiques
- supports recouverts de plaques on- dulées en amianteciment ou autres
- supports recouverts de goudron
- anciens revêtements d'étanchéité de type enduit pâteux, à base de bitume cationique (nous consulter auparavant)
- anciennes peintures à base de liant et celles à base de latex
- anciens enduits désagrégés à base de liants hydrauliques.

En cas d'eau sous pression, respecter les conseils suivants:

- le béton doit répondre aux normes en vigueur et la maçonnerie ne doit pas pouvoir fissurer au-delà de 1 mm
- réserver l'utilisation de maçonneries à fort relief et celles en blocs de béton traditionnel léger ou cellulaire aux cas d'humidité et d'eau sans pression
- dans le cas où ces maçonneries seraient montées en présence d'eau sous pression, un enduit ciment devra être appliqué avant d'utiliser SUPERFLEX more
- dans le cas de maçonneries d'éléments de grand format (au-delà de 24 cm x 11,5 cm) et de maçonneries d'éléments à sur-

face profilée, un enduit ciment est nécessaire en présence d'eau sous pression.

Préparation des supports

Précautions générales

Les supports, y compris le rebord de la semelle doivent être absorbants, propres, sains, dépoussiérés et exempts d'huiles de décoffrage, de laitance et de parties non adhérentes. Sabler si nécessaire.

Le support doit être non givré, ferme, plan et exempt de goudron, de nids de cailloux et de fissures

Débarrasser le support des traces de mortier et ébarber les aspérités et arêtes saillantes. Les supports doivent présenter une bonne planéité, les défauts éventuels (trous, fissures importantes etc.) doivent être corrigés. Reboucher les fissures et les joints entre éléments jusqu'à 5 mm au SUPERFLEX more et au-delà de 5 mm au mortier, par ex. DEITERMANN HKS ou CERINOL FM.

Si nécessaire, dégraisser les supports des taches de graisse ou d'huile avec ADEXIN FL dilué à l'eau dans un rapport maximum de 1 à 6, selon le degré de souillure. Rincer abondamment, si possible avec de l'eau chaude. Consommation: env. 20 - 100 ml/m².

Enlever toute trace éventuelle de végétation, mousse et algue sur les murs de soubassement avec un détergent approprié. Rincer soigneusement.

Les joints de raccordement entre deux ouvrages sont nettoyés. Enlever les restes de mortier et autres saletés, de même que les anciens joints crevassés ou disloqués.

Pour le passage des canalisations (autres que PVC), nettoyer celles-ci jusqu'au métal blanc.

Les anciens enduits bitumineux pâteux, à base de bitume anionique doivent bien adhérer au support; appliquer le mortier flexible d'étanchéité à 2 composant à prise rapide SUPERFLEX D 2 comme couche d'accrochage à raison de 700 g/m², avant d'appliquer la première couche de SUPERFLEX more.

Supports béton

Les supports béton neuf seront âgés de 1 mois minimum.

Ragréer les nids de gravier et les trous de banche au mortier CERINOL FM ou DEI-TERMANN HKS ou bien au mortier ciment avec ajout de la résine d'adhérence EURO-LAN HL. Les bétons à forte porosité (nombreux nids de gravier) doivent recevoir une couche de bouche-porage SUPERFLEX more, afin d'éviter l'occlusion d'air et la formation de bulles dans le revêtement ultérieur par temps chaud.

En présence d'aciers apparents, appliquer deux couches du revêtement anticorrosion CERINOL MK.

Supports maçonneries d'éléments

Les maçonneries seront âgées de 1 semaine minimum.

Elles doivent être de structure homogène, c'est-à-dire sans trous ou ruptures d'éléments dans les maçonneries, non désagrégés et bien restructurés.

Les supports doivent être aménagés, de façon à présenter une bonne planéité.

Joints supérieurs à 5 mm: rejointoyer au mortier CERINOL FM, DEITERMANN HKS ou bien au mortier ciment avec ajout de la résine d'adhérence EUROLAN HL.

Joints inférieurs à 5 mm: remplir au SUPER-FLEX more. Dans le cas de décalage des blocs, égaliser au SUPERFLEX more.

Eviter les éclaboussures de mortier sur la maçonnerie et ne pas les étaler à la brosse, car la mince pellicule de mortier a tendance à "griller" sur ce type de maçonnerie et constitue une mauvaise base d'accrochage pour les revêtements d'étanchéité.

Les maçonneries à forte porosité et/ou à fort relief doivent recevoir une couche de bouche-porage SUPERFLEX more, afin d'éviter l'occlusion d'air et la formation de bulles dans le revêtement ultérieur (surtout par temps chaud).

Mélange

SUPERFLEX more est livré soit en version mono-composant, soit en version bicomposant.

En version mono-composant, le composant bitume est livré en bidon de 10 litres et de 28 litres et ne nécessite aucun mélange. En version bi-composant, le composant poudre est livré en sac de 1,7 kg. Verser le contenu entier du sac de poudre dans le bidon contenant le composant liquide (28 litres) jusqu'à obtention d'un produit homogène sans grumeaux.

Si l'on utilise le bidon de 10 litres, verser 0,6 kg de poudre. Utiliser une perceuse à vitesse lente (300t/min) munie de l'agitateur Deitermann N° 4. Si l'on n'utilise qu'une partie de l'emballage, effectuer le mélange en respectant les proportions figurant sur l'emballage. Utiliser la louche N° 1 pour sortir le produit mélangé du bidon, sans se salir.

La durée pratique d'utilisation du mélange à 2 composants est de l'ordre de 1 à 2 heures à + 20 °C. Le froid retarde la prise, la chaleur l'accélère.

Mise en œuvre des parties courantes

Conseils généraux d'application

Le second composant en poudre est utilisé dans les cas suivants:

- En cas de pluie menacante et/ou de forte humidité ainsi que par temps froid
- 2. Utilisation en étanchéité intermédiaire sous chape sur balcons et terrasses
- 3. Utilisation en étanchéité intermédiaire sous chape en travaux intérieurs
- 4. Utilisation sur supports non poreux
- En cas de collage des bandes d'étanchéité et des panneaux isolants dans les cas d'eau sous pression
- 6. Pour effectuer les chanfreins.

Appliquer SUPERFLEX more sur supports secs ou légèrement humides, mais non suintants. Si le support est très humide, le temps de durcissement à cœur du revêtement est augmenté. Ne pas appliquer en cas de pluie, ni sur des supports gelés ou givrés.

La température du produit doit se situer entre + 5 °C et + 35 °C. La température du support et de l'air ambiant doit se situer entre + 5 °C et + 30 °C.

La 2èmecouche est appliquée dès que la première n'est plus fragile. Prendre les dispositions nécessaires pour que la couche d'étanchéité fraîchement appliquée ne soit pas éliminée ou délavée par la pluie et pour la protéger en période hivernale.

Utiliser le tissu de verre N° 2 dans les cas indiqués.

Couche de fond

- Supports béton et maçonneries: utiliser le primaire bitumineux EUROLAN 3 K en le diluant 1:10 à l'eau et l'appliquer au balai, à la brosse ou au pistolet airless sur les parois et le rebord de la semelle.
 Consommation d'EUROLAN 3 K: 50-80 ml/m². Un récipient de 5 litres d'EUROLAN 3 K dilué 1 : 10 à l'eau donne 55 litres de primaire, dont on consomme 0,5 à 1 litre/m² selon la porosité du support.
- Supports farinants et béton cellulaire: appliquer le fixateur de fond sans solvant EUROLAN TG 2 au balai ou à la brosse pour les raffermir.
 Consommation d'EUROLAN TG 2 : env. 250 ml/m².

Couche de bouche-porage

Après séchage du primaire ou du fixateur de fond, vérifier l'état des supports en surface à nouveau. Si des cavités ou des capillarités (joints ouverts de < 5 mm, nids de gravier, etc.) sont apparentes, les obturer au SUPER-FLEX more par raclage à la taloche lisse. Consommation pour le bouche-porage: env. 1-1,5 l/m².

- Maçonneries avec de nombreux et d'importants nids de gravier et celles avec des éléments de surface profilée: appliquer une fine couche de bouche-porage au SUPERFLEX more.
- Maçonneries à grands éléments (env. supérieurs à 24 x 11,5 cm) à joints ouverts (inférieurs à 5 mm), combler auparavant au SUPERFLEX more
- Attendre le séchage du bouche-porage (env. 1-3 heures) avant de continuer l'étanchéité.

Etanchéité des parties verticales (parois)

Après séchage (env. 1-3 heures) du boucheporage éventuel, appliquer à la taloche lisse une première couche de SUPERFLEX more, sur une largeur de 1,2 m en partant de la semelle et en remontant vers les parties

Dérouler le tissu de verre N° 2 (dans les cas nécessaires) en le tamponnant aussitôt dans la première couche fraîche. et bien le lisser, afin d'éviter les plis. Au bas des murs prévoir un débordement sur la totalité de la semelle et se raccorder à l'étanchéité éventuelle du radier

Appliquer ensuite à la taloche lisse une 2ème couche de SUPERFLEX more de la même épaisseur que la première couche, en partant du débord du radier, sur tout le périmètre des fondations qui devront avoir été entièrement recouvertes d'une première couche et du tissu de verre N° 2. Les lés de tissu de verre se chevauchent d'une part sur 10 cm latéralement (la largeur d'application de l'armature est donc de 90 cm) et d'autre part sur 10 cm avec ceux posés le long du rebord du radier et aux angles.

Après séchage à cœur des 2 couches (minimum 3 jours), le revêtement SUPERFLEX more présente ses carac-téristiques définitives une fois qu'il est totalement durci et sec. Ce n'est qu'à partir de ce délai que l'on peut commencer à coller les panneaux de protection et/ou d'isolation et à remblayer les fouilles. L'épaisseur des différentes couches et les

consommations dépendent de la présence d'eau (cf. paragraphe "Consommation").

Veiller aussi à ce que l'eau de pluie ne puisse pas parvenir derrière la couche d'étanchéité. La couche d'étanchéité ne doit pas non plus passer l'hiver sans protection. Ne pas mettre de terre argileuse, de décombres ou de cailloux directement sur l'étanchéité sèche. En cas de forte exposition aux rayons du soleil, effectuer les travaux d'étanchéité tôt le matin ou en soirée, ou encore travailler en installant une protection contre les rayons du soleil.

Etanchéité des parties horizontales.

• Sur radier

Après séchage (env. 1-3 heures) du boucheporage éventuel, appliquer avec une raclette en caoutchouc une première couche de SU-PERFLEX more sur 1,2 m de large. Dérouler le tissu de verre N° 2 (dans les cas nécessaires) en le tamponnant aussitôt, afin de bien le noyer dans la première couche fraîche. Le tissu est posé avec recouvrement de 10 cm. Appliquer avec une raclette en caoutchouc une 2^{ème} couche de SUPERFLEX more en traversées successives juxtaposées en continu, en partant du débord du radier, sur tout le périmètre des fondations qui devront avoir été entièrement recouvertes d'une première couche et du tissu de verre N° 2. Après séchage de la 2^{ème} couche de SUPERFLEX more, poser une double feuille de polyéthylène puis couler la chape flottante.

Sous chape

Pour l'étanchéité intermédiaire sous chapes sur balcons, terrasses et locaux humides, appliquer le mortier d'étanchéité flexible SUPERFLEX D 1 ou D 2 sur les murs jusqu'à env. 15 cm au-dessus du bord supérieur ultérieur et sur env. 15 cm sur le pourtour de la chape.

Dans les chanfreins et les arêtes, incorporer le tissu de verre N° 2 dans la 1ère couche de SUPERFLEX more.

Après séchage de la 2^{ème} couche de SUPER-FLEX more, poser une double feuille de polyéthylène puis couler la chape flottante de protection.

L'épaisseur des différentes couches et les consommations de SUPERFLEX more dépendent de la présence d'eau (cf. paragraphe "Consommation").

Reprise des travaux

Travaux sans armature: l'application du SU-PERFLEX more peut être interrompue à n'importe quel endroit du support mais faire impérativement chevaucher sur env. 20 cm la nouvelle couche sur la précédente.

Travaux avec armature: n'interrompre les travaux qu'après avoir appliqué la première couche et le tissu de verre N° 2. Appliquer la 2 eme couche dès que la première n'est plus fragille.

Si une couche de bouche-porage a été appliquée , la laisser sécher env. 1-3 heures.

Contrôle de l'épaisseur de couche

D'une application à l'autre, des différences d'épaisseur dans l'application du matériau ne sont pas exclues. L'épaisseur de la couche fraîche est mesurée sur au moins 20 points différents, sur chaque ouvrage ou tous les 100 m²à des points de mesure répartis en diagonale.

Séchage à cœur

Il est vérifié sur un échantillon de référence qui se compose du support existant. Il est placé dans le bas de la fouille à la fin des travaux. Il est ensuite coupé. Si le produit ne colle plus au toucher et s'il est complètement noir, le séchage à cœur a eu lieu. La pose de panneaux de protection (drainants et/ou isolants) peut alors commencer.

Mise en œuvre des points singuliers

Traiter l'ensemble des points singuliers (angles, raccordements, joints, traversées) avant l'application en parties courantes.

Etanchéité sous les murs extérieurs et intérieurs

Après finition de la semelle et avant de monter les murs extérieurs et intérieurs en soussol, appliquer le mortier flexible SUPERFLEX D 1 ou D 2 à la brosse en deux couches.

Murs extérieurs: prévoir un débordement d'env. 10 cm vers l'intérieur de la construction et vers l'extérieur sur toute la semelle du radier.

Murs intérieurs: prévoir un débordement d'env. 10 cm des deux côtés.

Consommation de SURPEFLEX D 2 : env. 2,5kg/m².

Passages de tuyaux

- Humidité et eau d'infiltration sans pression: après scellement et nettoyage des tuyaux (autres que PVC) à blanc, appliquer SUPERFLEX more en forme de gorge d'une section de 3 x 3 cm autour des tuyaux. Cette application ne convient que pour les tuyaux en acier, béton, fibrociment, fonte, grès et PVC. Elle ne convient pas pour les tuyaux en zinc ou en aluminium.
- Eau d'infiltration sous pression: utiliser un un fourreau homologué (par ex. Doyma 3101); il sera posé à fleur avec la paroi. Appliquer le primaire EUROLAN 3 K et deux couches d'SUPERFLEX more sur la bride du fourreau.
- Eau sous pression: seuls des systèmes de brides fixes et amovibles peuvent être utilisés. Nous consulter impérativement.

Arase supérieure du soubassement (partie hors sol)

Avant d'effectuer l'étanchéité des parois, appliquer le mortier flexible d'étanchéité SUPERFLEX D 2 en partant de l'arase supérieure du soubassement apparent jusqu'à 30 cm en-dessous du niveau final du sol extérieur. Appliquer 2 couches (env. 2,5 kg/m²) à la brosse. Humidifier pendant 24 heures et protéger du soleil et du gel pendant 5 jours. Recouvrir ensuite la couche de mortier avec SUPERFLEX more jusqu'à 10 cm en-dessous du niveau final du sol extérieur, de façon à ce que SUPERFLEX more recouvre le mortier sur env. 20 cm.

La pose du mortier a pour but d'empêcher la pénétration de l'humidité derrière la partie supérieure de l'étanchéité bitumineuse et les risques de fissure par le gel avant le remblaiement. Le revêtement bitume (de couleur noire) ne doit pas être visible ensuite audessus du niveau final du sol extérieur.

Joints entre ouvrages

Traiter les joints de raccordement, de retrait et de dilatation comme suit: dérouler la bande d'étanchéité SUPERFLEX B 240 ou B 400 au-

dessus du joint. Tourner le côté avec le bandeau noir central le moins large vers la paroi. La largeur de la bande est fonction de la largeur du joint. Ne pas tendre la bande d'étanchéité et lui laisser un léger pli d'aisance. La partie centrale ne doit pas subir une élongation permanente supérieure à 10 %.

Joints verticaux

Appliquer SUPERFLEX more sur une largeur de 10 cm (bande SUPERFLEX B 240) et de 15 cm (bande SUPERFLEX B 400) de part et d'autre du joint. Coller les bords en polyester de la bande d'étanchéité SUPERFLEX B 240 dans une première couche de SUPERFLEX more (2 mm + tissu de verre N° 2). Une seconde couche de SUPERFLEX more est appliquée (2 mm) sur les bords de la bande avec un débordement sur l'étanchéité en partie courante.

Joints horizontaux

Imprégner le support et les bords de la bande au primaire époxy EUROLAN FK 28. Coller ensuite les bords en polyester de la bande SUPERFLEX B 240 ou B 400 avec la résine époxy DEITERMANN Multipox FK sur une largeur de 10 ou 15 cm de chaque côté du joint. Appliquer enfin une seconde couche de résine époxy sur les bords de la bande.

Continuité entre l'étanchéité horizontale et verticale au droit d'un joint

Le recouvrement de la bande SUPERFLEX B 240 ou B 400 (collée en parties verticales) sur la bande horizontale débordant du radier est de minimum 10 cm. La jonction s'effectue par la bande d'arrêt SUPERFLEX B 240 dont l'adhérence est assurée par vulcanisation à chaud. Les surfaces de soudure sont préalablement nettoyées au diluant AX.

Raccord entre semelle de fondation et parois/chanfreins

L'angle au niveau de la semelle (raccord dalle/paroi) et les autres parties chanfreinées sont extrêmement vulnérables à la sollicitation par l'eau. Ne pas utiliser de mortier ciment pour combler les parties chanfreinées. SU-PERFLEX more permet l'étanchéité de ces points singuliers d'un seul tenant (sans joint, ni raccord) en se raccordant sur l'étanchéité des parties courantes. Appliquer soit SUPER-FLEX more (2 composants avec poudre), soit le mortier DEITERMANN HKS puis une couche de SUPERFLEX more (1 composant sans poudre). Le rayon de la gorge doit être de max. 2 cm. Appliquer aussi le mortier DEI-TERMANN HKS sur le chanfrein des murs intérieurs pour éviter la pénétration d'eau par l'arrière. Utiliser une truelle langue de chat ou la taloche coudée Deitermann pour obtenir une gorge d'épaisseur régulière. Consommation: env. 0,6 - 1,2 litre/mètre linéaire.

Angles de bâtiment

Appliquer sur la première couche un lé de tissu de verre N° 2 chevauchant symétriquement chaque côté des angles. Ne pas hésiter à poser un lé supplémentaire au cas où les lés aux abords des angles se superposent très peu. Aux raccords avec les puits de lumière ou d'aération, poser une bande de tissu de verre N° 2 d'une largeur d'env. 20 cm sur la première couche de SUPERFLEX more encore fraîche. Il est conseillé d'appliquer la seconde couche de SUPERFLEX more sur les angles en deux phases à env. 24 heures d'intervalle pour bien laisser sécher la première couche.

Pose sur anciennes imperméabilisations ou étanchéités bitumineuses (fondations)

Dans le cas où l'**imperméabilisation ou** l'**étanchéité** externe sur les murs enterrés de soubassement est défaillante, la pose d'une nouvelle étanchéité bitumineuse est possible, si l'ancienne étanchéité (peinture ou revêtement). est à base de bitume anionique en émulsion. Elle doit posséder une bonne cohérence.

Par contre, si les anciennes imperméabilisations ou étanchéités sont à base de bitume cationique en émulsion (revêtement) ou à base d'une combinaison bitume-latex (peinture), il est impératif de les enlever complètement.

Nettoyer toute la surface à l'eau à haute pression.

Parties bitumineuses avec une bonne adhérence au support : appliquer une fine couche d'accrochage avec le mortier flexible à 2 composants SUPERFLEX D 2 à raison de 0,7 kg/m² à la taloche lisse.

<u>Parties courantes mises à nu</u>: humidifier le support et appliquer une fine couche d'accrochage avec le mortier flexible à 2 composants SUPERFLEX D 2 à raison de 0,7 kg/m² à la taloche lisse.

Points singuliers (angle paroi / semelle) mis à nu: humidifier le support et appliquer 2 couches à la brosse avec le mortier flexible à 2 compsants SUPERFLEX D 2 à raison de 2,5 kg/m².

Après séchage du SUPERFLEX D 2, appliquer le nouveau revêtement SUPERFLEX more.

Isolation périmétrique

Si une isolation thermique au sol et aux murs est souhaitée sur l'étanchéité, utiliser des panneaux imputrescibles en polystyrène extrudé, avec de bonnes résistances mécaniques ainsi qu'aux acides humiques et à l'humidité des terres. Coller les panneaux par plots ou à plein bain après la finition des travaux d'étanchéité et le séchage complet du SUPERFLEX more. Le collage par plots est possible dans les cas A et B avec le SUPERFLEX more (1 composant).

Le collage à plein bain est **impératif** dans les cas C et D avec le SUPERFLEX more (2 composants avec ajout de poudre). La consommation de SUPERFLEX more pour le collage par plots est de 2 litres/m² et à plein bain d'au moins 4,5 litres/m².

Parois

Coller les panneaux de type Roofmate SL-A (marque déposée de Dow Chemical) par 6-8 plots ou à plein bain au SUPERFLEX more. Pour éviter que les bords des panneaux blessent l'étanchéité au niveau du raccord entre la semelle et le radier, soit coller au SUPERFLEX more le panneau préformé «Hohlkehlenelement», en forme de chanfrein sur lequel seront posés les panneaux isolants, soit couper en biseau l'arête inférieure des panneaux.

• Dalle béton

Coller les panneaux de type PERIMATE* DI ou Roofmate SL-A (marque déposée de Dow Chemical) par 6-8 plots ou à plein bain au SUPERFLEX more. Après la pose d'une feuille de polyéthylène, couler la dalle de fondation en béton armé (env. 20 cm).

Arase supérieure du soubassement (partie hors sol)

Coller les panneaux de type Styrofoam IB dans le sens de la longueur (1250 x 600 x 600 mm) (marque déposée de Dow Chemical) par

6-8 plots au SUPERFLEX more. Recouvrir les panneaux de 2 couches de mortier-colle DEITERMANN K 10 et tissu de verre N° 2. Finir avec un enduit minéral au choix.

Protection mécanique et recouvrement

Pour la protection mécanique de l'étanchéité, ne pas utiliser de feuilles exerçant une charge ponctuelle ou linéaire sur l'étanchéité. Les panneaux ondulés et les feuilles à pastilles d'une seule épaisseur ne conviennent pas comme protection de remblai.

Le revêtement SUPERFLEX more sur toute la hauteur des parois doit être protégé au moins par des plaques de polystyrène expansé de 2 cm d'épaisseur. Elles sont collées par plots au SUPERFLEX more après séchage complet de l'étanchéité (minimum 3 jours à + 20° C).

Pour l'utilisation des panneaux de protection en polystyrène expansé comme protection de remblai, il faut exclure tout mouvement vertical des panneaux par ex. avec du gravier ou du sable de remblai (non cohérent).

En cas de doute, utiliser la feuille de drainage et de protection MONTAPANEEL DM / DM 2. Dans le cas où une protection mécanique et un drainage est nécessaire, utiliser la membrane de protection et de drainage MONTA-PANEEL DM / DM 2 après la finition des travaux d'étanchéité et le séchage complet du SUPERFLEX more sur toute la hauteur des parois. Faire chevaucher les lés d'env. 20 cm et les fixer au-dessus de l'étanchéité à l'aide d'une baguette. MONTAPANEEL DM / DM 2

convient comme couche de protection pour les cas d'humidité du sol, d'eau d'infiltration sans pression et d'eau sous pression.

En cas de sous-sols habités, des panneaux isolants avec drainage incorporé ou non (par ex. Perimate* DI, DS ou INS) seront collés par plots au SUPERFLEX more sur le même produit après son séchage à cœur.

Tout autre protection et/ou recouvrement exceptés ceux décrits dans cette notice technique n'est pas admis.

Remblaiement

Les travaux d'étanchéité ne seront terminés que lorque tous les produits mentionnés en parties courantes et dans les points singuliers sont complètement secs, soit au minimum 3 jours à + 20°C et 70% H.R. après la fin de l'application de la seconde (dernière) couche, mais au plus tard après maximum 8 jours, afin de ne pas l'exposer aux rayons ultraviolets. Le remblayage doit se faire avec précaution afin de ne pas poinçonner l'étanchéité (par ex. au moyen de sable). Tous les travaux de terrassement ultérieurs devront être effectués avec précaution afin d'éviter le poinçonne-ment du revêtement d'étanchéité et/ou de la protection mécanique ou de l'isolation posée.

Emballage et stockage

SUPERFLEX more est livré en bidon métallique de 10 litres et de 31 litres (contenu nets). Le composant poudre est livré séparément en

sac de 1,7 kg (12 sacs par carton). Entreposé au sec et hors gel, le produit se conserve 9 mois min. dans son emballage d'origine non ouvert.

Remarques

La mise en œuvre correcte de nos produits n'est pas soumise à notre contrôle. Notre garantie ne porte dès lors que sur la qualité de nos produits dans le cadre de nos conditions générales de vente et de livraison. Nous ne pouvons donc pas assurer la responsabilité des mécomptes éventuels provenant d'une application incorrecte de nos produits.

Respecter les mesures de sécurité mentionnées dans la fiche de sécurité du produit et sur l'étiquette des emballages, en matière de prévention d'accidents corporels et matériels.

La présente notice technique annule et remplace toutes les informations précédentes données sur ce produit.

Nous nous réservons le droit de modifier nos produits dans le sens d'une amélioration de leurs caractéristiques techniques.

Les informations communiquées par nos services et/ou distributeurs et qui ne figureraient pas dans la présente notice technique, doivent faire l'objet d'une confirmation écrite.

Consommation

Le nombre de couches et l'épaisseur du revêtement sont fonction de la présence d'eau:

	Présence d'eau	Partie d'ouvrage	••		Consommation totale minimale
	Humidité et eau d'infiltration sans pression	Parois et radier	2 couches	3 mm	3,7 litres/m ²
			2 couches + tissu de verre N° 2 aux angles et raccords	3 mm	3,7 litres/m ²
С	Eau d'infiltration avec pression	Parois et radier	2 couches + tissu de verre N° 2	4 mm	4,8 litres/m ²
D	Eau sous pression (max. 3 m)	Parois et radier	2 couches + tissu de verre N° 2	4 mm	4,8 litres/m ²

Les consommations indiquées ne prennent pas en compte celle de la couche de bouche-porage, soit 1,0 - 1,5 litre/m².

 ^{*} Marque déposée
 The Dow Chemical Company

DEITERMANN

maxit Group

maxit France
4, rue de Mulhouse
68180 Horbourg-Wihr
France
Tél. 03 89 20 10 80
Fax 03 89 20 10 75
Internet www.maxit.fr

maxit France Allée de la Luye 01150 Saint-Vulbas France Tél. 04 74 46 20 80 Fax 04 74 61 58 80 Internet www.maxit.fr

maxit France
Route de Tritteling
570380 Faulquemont
France
Tél. 03 87 29 27 70
Fax 03 87 29 38 98
Internet www.maxit.fr